



Votre
gouvernement

Québec

ENSEMBLE VERS LA BIENTRAITANCE

ON EST PLUS FORT QUE LA MALTRAITANCE

BULLETIN DE LIAISON POUR CONTRER LA MALTRAITANCE ET
PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES
AÎNÉES-RÉGION LAURENTIDES

BULLETIN DE LIAISON

UNE NOUVELLE PARUTION

Après plusieurs mois d'absence, voici une troisième publication rassemblant différentes informations concernant la maltraitance.

Le contexte de la pandémie, présent depuis mars 2020, est venu chambouler le quotidien de tous et bousculer l'offre de services à plusieurs niveaux. Chacun a su faire preuve d'adaptation et user de créativité afin de poursuivre les différentes actions mises de l'avant pour lutter contre la maltraitance. Le confinement vécu par les personnes âgées a contribué à l'augmentation des facteurs de risque reliés à la maltraitance ainsi qu'à la fragilisation de ces personnes. Plus que jamais, la poursuite de vos actions est nécessaire afin d'enrayer ce phénomène. Sachez que je demeure disponible pour collaborer aux différentes actions mises en place.

Kathleen Gagnon, coordonnatrice régionale spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées - Laurentides

DANS CE NUMÉRO

- 1 Les personnes âgées dans les Laurentides
- 2 Quoi de neuf?
- 6 Coffre à outils
- 8 À l'agenda

LES PERSONNES AÎNÉES DANS LES LAURENTIDES



Entente de collaboration
visant à contrer la
maltraitance envers les
personnes âgées de la
MRC Antoine-Labelle

Le comité de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées de la MRC Antoine-Labelle a profité du 15 juin dernier afin de procéder à la signature d'une entente de collaboration visant à contrer la maltraitance envers les personnes âgées. Issue d'un travail qui s'est échelonné sur deux ans, la signature de cette entente vient concrétiser le souhait des partenaires de travailler ensemble afin de mieux accompagner les personnes se trouvant en situation présumée de maltraitance et ainsi de parvenir à mieux les soutenir. Cette signature conclut la mise en place de telles ententes pour l'ensemble des MRC de la région des Laurentides.



15 juin : Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées

Rapports déposés à l'assemblée nationale



En octobre dernier, le Secrétariat aux aînés (SA) a déposé à l'Assemblée nationale le *Rapport annuel 2019-2020 Entente-cadre nationale et du déploiement des processus d'intervention concertés pour lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées*, couvrant la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

Le rapport présente un suivi des éléments inclus dans le chapitre III de la *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité*, notamment le déploiement des processus d'intervention concertés dans chacune des régions et l'élargissement de l'*Entente-cadre* en vue de tenir compte des réalités spécifiques des personnes âgées autochtones du Québec et des personnes majeures en situation de vulnérabilité.

Vous pouvez consulter le rapport sur le site du MSSS : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002694/>

Source : Équipe DBLMIS – SA Octobre 2020

De plus, le SA a également déposé le rapport annuel 2019-2020 portant sur le chapitre II - Politique de lutte contre la maltraitance de la *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité*.

Le rapport couvre la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 et présente un suivi des éléments inclus dans le chapitre II de la Loi notamment l'adoption et la mise en œuvre de la politique, la diffusion de celle-ci et les travaux de révision prévus à son sujet.

Vous pouvez consulter le rapport sur le site du MSSS : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002695/>

Source : Équipe DBLMIS – SA Octobre 2020



Prévoyance envers les aînés : présent dans trois MRC de la région

Déjà actif et présent sur les territoires des MRC des Pays-d'en-Haut et des Laurentides, l'organisme offre, depuis février 2020, des services à la population de la MRC Argenteuil.

Un aîné préoccupé par une situation qui affecte son bien-être physique et moral peut contacter l'organisme afin de recevoir le soutien requis et d'être référé vers la ressource susceptible de l'accompagner. Il en va de même pour un proche, un pair ou un membre de la collectivité, inquiet d'une possible situation de maltraitance ou d'isolement.

Prévoyance envers les aînés – en bref :

- Programme pair (appels automatisés au quotidien - MRC des Laurentides);
- Réseau de sentinelles (bénévoles formés afin de repérer les situations potentielles de maltraitance et ainsi guider les aînés éprouvant des inquiétudes vers les services);
- Collaboration aux séances de sensibilisation « aîné-avisé »;
- Conférences, sensibilisation auprès de groupes;
- Distribution de documentation;
- Réseau d'Éclaireurs (personnes de la collectivité formées afin de reconnaître les personnes en situation de vulnérabilité).

Source : site internet de l'organisme Prévoyance envers les aînés



La formation pour devenir **Éclaireurs**, d'une durée de 15 minutes, est disponible en ligne gratuitement.

Consultez la section [formation](#) de l'organisme.

Le programme peut faire la différence dans la vie d'une personne aînée en situation de vulnérabilité.

Lutte contre la maltraitance auprès des aînés des Premières Nations

La collaboration entre la coordonnatrice au mieux-être des aînés pour les Premières Nations, les Cris et les Inuits existe, et ce, malgré la distance géographique!

En voici un bel exemple à travers cet article rédigé pour le journal en ligne *The Nation Magazine* à propos de la journée de sensibilisation à la lutte contre la maltraitance du 15 juin. Il souligne l'importance des personnes aînées dans les communautés Premières Nations et Inuit ainsi que de l'approche culturellement adaptée en lien avec le non-respect (la maltraitance) des aînés. Pour prendre connaissance de l'article; <http://nationnews.ca/health/eeyou-istchee-commemorates-world-elder-abuse-awareness-day/>

Source : Équipe DBLMIS – SA Octobre 2020





Nouvelles fonctionnalités du site Internet et nouvelle signature visuelle depuis février 2020

- La section « Expertise » de la page d'accueil permet de vous déplacer en quelques clics vers les contenus associés aux grandes thématiques de recherche de la Chaire que sont la « **maltraitance** », l'« **intimidation** » et la « **bientraitance** ».
- Il est possible d'effectuer une exploration du contenu par « mots clés » et ainsi consulter les éléments rattachés à ce thème sans avoir à plonger en profondeur dans le site Web.
- Une page « médiathèque » permet de visualiser, lire ou écouter les entrevues données par Marie Beaulieu et d'autres membres de la Chaire depuis 2015. Par exemple, il est possible d'écouter les émissions que Marie Beaulieu tient à la radio chaque mardi du 1^{er} septembre au 15 décembre par le lien suivant : <https://maltraitecedesaines.com/mediatheque/>

Plusieurs nouvelles études ont été publiées récemment par la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées. Vous pouvez accéder à ces publications, en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://maltraitecedesaines.com/fr/actualites>

Source : Équipe DBLMIS – SA Octobre 2020

Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec 2019

L'Institut de la statistique du Québec a récemment publié le rapport *Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec 2019 – Portrait de la maltraitance vécue à domicile*. Cette enquête fait suite à la mesure 42 du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022.

Il en ressort que 5,9 % des personnes âgées vivant à domicile au Québec ont mentionné avoir vécu au moins un type de maltraitance, et ce, au cours des 12 derniers mois.

Ce sont 8860 personnes de plus de 65 ans qui ont participé à cette enquête. Pour ce faire, chacune devait être en mesure de répondre par elle-même au questionnaire téléphonique.

GINGRAS, Lucie (2020). *Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec 2019. Portrait de la maltraitance vécue à domicile*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 153 p. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/securite/victimisation/maltraitance-personnes-aines-domicile-2019-portrait.pdf].



Proches aidants

Le projet de loi 56, visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes et modifiant diverses dispositions législatives, a été adopté le 28 octobre dernier. Vous pouvez consulter le communiqué de presse ici : <https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communique-2408/>

Ce projet a été déposé à l'Assemblée nationale le 11 juin 2020. Il a pour objectif de guider le gouvernement dans la planification et la réalisation d'actions visant à reconnaître et à faire connaître la contribution des personnes proches aidantes et à soutenir ces personnes dans leur rôle.

Globalement, ce projet de loi prévoit de :

- mettre en place une action gouvernementale favorable à l'accomplissement du rôle des personnes proches aidantes pour qu'elles préservent leur qualité de vie (leur santé, leur bien-être et un équilibre dans les différents rôles de leur vie);
- respecter les volontés et les capacités d'engagement des personnes proches aidantes quant à la nature et à l'ampleur de leur engagement;
- faciliter la concertation au sein de la société québécoise et de façon plus marquée entre les ministères et les partenaires des différents secteurs ayant le pouvoir d'influencer les déterminants individuels, sociaux, économiques et environnementaux de la santé et du bien-être des personnes proches aidantes;
- reconnaître l'expérience des personnes proches aidantes et leurs savoirs, les considérer et établir un réel partenariat avec ces dernières.

Pour accéder au projet de loi 56, cliquez sur : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-56-42-1.html>

Source : Équipe DBLMIS – SA Octobre 2020

La Ligne Aide Abus Aînés (LAAA) souligne ses 10 ans de service pour la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées.

Service gratuit, confidentiel et bilingue, de 8 h à 20 h, 7 jours sur 7.

1 888 489-2287

Pour avoir plus d'informations au sujet de la LAAA, visitez le :

<https://www.aideabusaines.ca/>

Infolettre spéciale 10^e anniversaire de la LAAA : <https://mailchi.mp/e8363c04d01c/10-ans-de-lutte-contre-la-maltraitance-un-appel-la-fois?e=0b30b49b5c>

Source : Équipe DBLMIS – SA Octobre 2020





Pour plus d'informations ou pour organiser une formation, contactez Kathleen Gagnon, coordonnatrice régionale lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées au 819 616-7935 ou par courriel à : kathleen.gagnon.sommets@ssss.uv.qc.ca

Formation en ligne : « **Lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées** »

comprenant deux modules:

- Introduction à la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées;
- Identification et signalement d'une situation de maltraitance envers une personne âgée.

Maintenant disponible pour les partenaires de services hors réseau à l'adresse suivante : <https://fcp-partenaires.ca/>

D'une durée totale de 2 h 10 min, ces formations vous permettront d'approfondir vos connaissances reliées à la maltraitance envers les personnes âgées.

Pour le secteur communautaire, la formation « **Contre la maltraitance envers les aînés : La reconnaître et agir** », est disponible pour des groupes, en mode virtuel. Cette formation comprend deux contenus, soit un qui s'adresse aux intervenants et responsables des organismes communautaires et un dédié plus précisément à leurs bénévoles. Elle aborde, entre autres, les aspects suivants :

- Connaître la maltraitance (définition, formes et types);
- Repérer la maltraitance (indices);
- Signaler (rapporter) une situation de maltraitance présumée;
- Après le signalement (rôles et responsabilités).

Soyons vigilants face à la maltraitance

Créé dans un premier temps pour les acteurs oeuvrant au sein du CISSS des Laurentides, le projet « Soyons vigilants face à la maltraitance » est maintenant disponible à tous.

Né du contexte de la pandémie, il vise à rappeler à chacun le rôle qu'il peut jouer dans la lutte contre la maltraitance. Il permet d'augmenter les connaissances sur le sujet et favorise l'intégration des différentes notions qui y sont abordées par thèmes, au nombre de 7 jusqu'à présent.

Chaque thème est présenté sous forme de courtes capsules vidéos accompagnées d'une fiche technique. Le tout a pour objectif de vulgariser le sujet et d'outiller au quotidien les personnes côtoyant celles en situation de vulnérabilité.

Chacun peut contribuer à lutter contre la maltraitance. Consultez les capsules sur le site Internet du CISSS des Laurentides en cliquant sur le lien suivant : [Soyons vigilants face à la maltraitance](#)

Thèmes disponibles :

- 1- Notion de base et responsabilité.
- 2- Le repérage c'est l'affaire de tous!
- 3- Ensemble, vers la bientraitance!
- 4- Santé mentale et maltraitance.
- 5- La fraude en augmentation depuis la pandémie!
- 6- Le signalement obligatoire et le rôle du commissaire.
- 7- La maltraitance : la connaître, la reconnaître et agir.

D'autres thèmes sont à venir, demeurez à l'affût!



Bienveillance



La bienveillance vise :

Le bien-être

Le respect de la dignité

L'épanouissement

L'estime de soi

L'inclusion

La sécurité de la personne

Conditions favorisant la bienveillance

- Placer la personne au centre des actions (consulter la personne âgée pour toute question la concernant).
- Favoriser l'autodétermination et l'« empowerment » (lui permettre de faire des choix en harmonie avec ses valeurs).
- Respecter la personne et sa dignité (par exemple, cogner à la porte avant d'entrer, respecter la confidentialité).
- Favoriser l'inclusion et la participation sociale (lui permettre de faire partie prenante de la société).
- Intervenir avec savoir-faire et savoir-être (regarder la personne en lui parlant, utiliser un ton respectueux).
- Offrir un soutien concerté (que tous travaillent ensemble pour offrir le meilleur soutien).

S'applique à tous les contextes et milieux de vie : hébergement, domicile, communautaire, etc.

La bienveillance peut prévenir l'apparition de la maltraitance par la promotion d'attitudes et de comportements positifs, respectueux des souhaits et des préférences de la personne âgée. Elle n'est ni le contraire ni l'absence de la maltraitance.

Quelques outils disponibles en ligne ou sur demande :

[Charte de la bienveillance MRC des Pays-d'en-Haut](#)

Charte de la bienveillance du comité Rivière-du-Nord et nord de Mirabel

La bienveillance auprès des aînés : Outil d'autoévaluation (Rivière-du-Nord et nord de Mirabel)

Feuille *Appel à la Bienveillance* (Comité Bienveillance Chaudière-Appalaches)

Mot caché Bienveillance (Concertation Estrienne contre la maltraitance des personnes âgées)

Programme de sensibilisation : [Dans la peau d'un aîné](#) (Réseau Fadoq)

[Roue de l'approche relationnelle](#) (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal)



Webinaire – Présentation d'un outil d'intervention en matière de maltraitance envers les proches aidants. Sophie Éthier, PH.D. 11 juin 2020

<https://www.youtube.com/watch?v=RH8vB6-vtkE>

À venir : « Coffre à outils : La bienveillance des proches aidants : une responsabilité partagée ». Surveillez le site Internet du Réseau des aidants naturels du Québec (RANQ).

Article sur le sujet :

INTERVENTION 2020, numéro 151 : 33-46

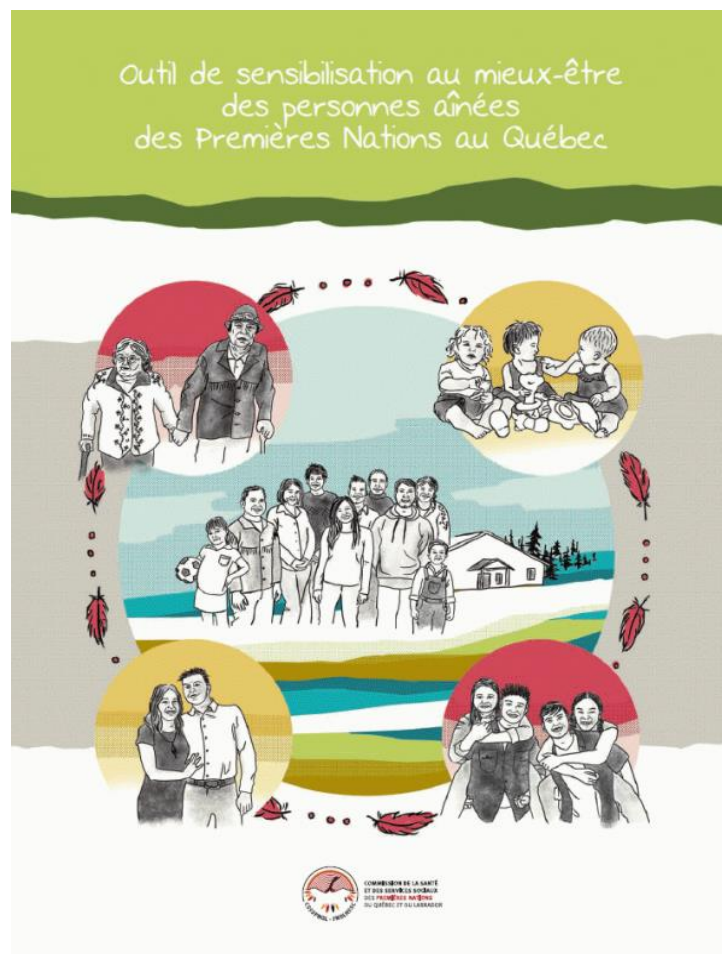
[Favoriser la bienveillance pour que proche aidance ne rime plus avec maltraitance](#)

La programmation des Conférences CREGÉS 2020-2021 est maintenant accessible. En tout, 8 webinaires gratuits. Pour plus de détails et vous inscrire :

<https://www.creges.ca/wp-content/uploads/2020/10/PROGR-AMMATION-2020-2021-8.pdf>

Source : site Internet du Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale

En rappel



Consultez l'outil au : <https://centredoc.cssspnql.com/cgi-bin/koha/tracklinks.pl?uri=https://files.cssspnql.com/index.php/s/OplsPxiULFluZxA&bibliumber=1969>



Saviez-vous que l'on retrouve un dossier maltraitance sur le site de la Table de concertation régionale des aînés des Laurentides ?

tcral.ca/maltraitance/

Il est d'ailleurs encore possible d'y retrouver le Webinaire : « [Âgisme et fraude en temps de pandémie](#) », auquel la TCRAL a participé, accompagnée des partenaires suivants : Brigitte Tremblay de l'Association québécoise des droits des retraités Laval-Laurentides (AQDR), Gilbert Lafrenière de Prévoyance envers les aînés et Éric Cadotte du Service de police de la Ville de Mont-Tremblant.

La prochaine rencontre du comité régionale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées est prévu pour le mardi 8 décembre 2020 à 9 h.

Activité de sensibilisation virtuelle



Vous souhaitez organiser des conférences gratuites en mode virtuel?

Cet automne et cet hiver, la FADOQ – Région des Laurentides organise des activités de sensibilisation en mode virtuel. L'équipe collabore avec des partenaires en prévention, des ressources d'hébergement (résidences privées pour aînés, etc.) et des organismes afin de cibler les sujets pertinents et le meilleur moyen pour rejoindre les aînés (vidéo-conférence en direct, conférence diffusée sur un circuit fermé ou les médias sociaux, etc.)

Intéressés? Contactez la personne responsable par téléphone au 1 877 428-5858, poste 226 ou par courriel à virginie@fadoqlaurentides.org

Source : Virginie Munger, FADOQ – Région des Laurentides



Les **témoins de situations de maltraitance** savent souvent que quelque chose n'est pas « correct », que ça ne va pas, mais savent rarement comment porter assistance. Le programme *Ce n'est pas correct! Voisins, amis et familles présents pour les personnes âgées* vise à outiller ces personnes à reconnaître les indices de maltraitance chez les personnes âgées de leur entourage et à **poser des gestes simples et pratiques** pour apporter leur aide avec respect et de manière sécuritaire.

L'atelier peut s'adapter à la réalité actuelle et se tenir virtuellement. Plusieurs personnes de différents organismes sont en mesure d'animer ces ateliers. Pour obtenir plus d'informations à ce sujet, communiquez avec la coordonnatrice régionale en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées au 819 616-7935 ou par courriel à : kathleen.gagnon.sommets@ssss.gouv.qc.ca



Ce n'est pas correct!
Voisins, amis et familles présents
pour les personnes âgées



* Aimants LAAA disponibles sur demande



LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

À L'AGENDA



À ne pas manquer

Parution imminente du « Bottin de ressources de lutte à la maltraitance envers les personnes âgées ». En effet, les travaux du sous-comité de travail mandaté pour en effectuer la mise à jour sont terminés. Il sera bientôt disponible à la population ainsi qu'aux intervenants, en format numérique et en version imprimable.

RÉDACTION ET COLLABORATION

RESPONSABLE

Kathleen Gagnon

Coordonnatrice régionale en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées

COLLABORATEURS

Secrétariat aux aînés

Direction de la bientraitance et de la lutte contre la maltraitance et l'isolement social

Vanessa Chalifoux

Agente administrative, Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides



PARUTION DU PROCHAIN BULLETIN : **mars 2021**

DATE DE TOMBÉE DES ARTICLES : **février 2021**

Vous souhaitez faire connaître une activité, un évènement?

Vous désirez faire paraître un court texte en lien avec la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées?

Vous avez des commentaires ou des suggestions?

Faites-les parvenir à l'adresse suivante :

kathleen.gagnon.sommets@ssss.gouv.qc.ca



LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)